

GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION

Refonte de l'éclairage au port Ouest

Opération financée par l'Union européenne dans le cadre du PO FEDER 2014-2020 dont
l'Autorité de gestion est la Région Réunion
L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER



Objectifs du projet

La refonte de l'éclairage du port Ouest vise d'une part à favoriser le développement durable à travers la maîtrise de l'énergie et la limitation des nuisances nocturnes. D'autre part, il vise aussi à maîtriser les coûts de fonctionnement et d'investissement sans occulter un service viable et équitable.

Les enjeux de l'opération sont :

- Acquérir une connaissance précise du parc d'éclairage ;
- Déterminer la meilleure stratégie de modernisation à mettre en œuvre pour faire face aux enjeux énergétiques, écologiques, sécuritaires, techniques, financiers et d'attractivité commerciale ;
- Donner un cadre aux nombreux opérateurs avec un schéma d'aménagement lumière ;
- Favoriser le développement durable, en particulier la biodiversité et en tenant compte des spécificités et problématiques avifaunes régionales (pétrels, puffins...).

A l'issue de la réalisation d'un diagnostic des installations d'éclairage public, 3 actions ont été déterminées :

- Sécurité, remplacement des supports et des luminaires dangereux, mise en sécurité des armoires, et des réseaux aériens et souterrains ;
- Remplacement des installations énergivores et vétustes, notamment les luminaires d'ancienne génération ou provoquant des nuisances lumineuses et les luminaires vétustes ;
- Gestion des installations, maintenance et consommation via un SIG.

Modalités de réalisation

Avifaune et Impacts lumineux

Lors de la conception, il a été validé de réaliser un projet conforme à l'arrêté du 27 Décembre 2018 sur les nuisances lumineuses conformes à la charte Pétrel++. Le niveau d'éclairement a été déterminé pour un éclairage juste et mesuré en fonction de la temporalité (horloge astronomique et télégestion).

Pour éviter d'importants travaux de tranchées à fort impact environnemental, la rue Amiral Bosse a été prévue avec des ensembles solaires Novéa de Ragni.

La charte Pétrel+ a été remplacée par la charte Nature & Nuit. Le GPMDLR a validé en décembre 2022 d'appliquer cette charte. Le changement principal a été la généralisation de la température de couleur 2200K à tous les luminaires remplacés.

Economies d'énergie : la mise en œuvre de luminaires alimentés par des panneaux photovoltaïques d'une part, et la mise en œuvre d'une télégestion du système d'éclairage qui permet d'éclairer à pleine puissance uniquement les secteurs qui le nécessitent

Aspects techniques :

- Dépose de 378 luminaires.
- Pose de 264 nouveaux luminaires en 2200K.
- 127 nouveaux luminaires routiers télégerés + 137 Projecteurs.
- Pose de 70 ensembles Solaires autonomes Novea de RAGNI Mise en place d'un Système de télégestion par zone et au point lumineux permettant d'adapter le niveau d'éclairage au besoin.
- Economie d'énergie supérieure au facteur 2.

La zone Slipway n'a pas pu être rénovée par rapport au projet initial, à cause des supports qui ne peuvent pas supporter la nouvelle charge.

Le marché de rénovation de l'éclairage du port Ouest a été attribué à TESTONI REUNION (lot 1) et à BOURBON LUMIERE (lot 2).

Plan de Financement (dépenses éligibles retenues) / Engagement juridique des financeurs

Source de financement	Montant total € HT	Pourcentage
UNION EUROPEENNE / FEDER	888 412,73	90%
Maître d'ouvrage	98 712,53	10%
TOTAL	987 125,26	100,00%

Point d'étape financier

Intitulé des Postes	Dépenses prévisionnelles (€ HT)	Montant Réalisé –2023 (€ HT)	Taux d'avancement (%)
Diagnostic	25 160,00		
Travaux	961 965,26	791 032,84	82%
TOTAL	987 125,26	791 032,84	80%